

LA BUVETTE DU JEUDI AU BAR DES ATELIERS DU VENT

--- Mode d'emploi ---

Quoi ?

La Buvette donne rendez-vous tous les jeudis soir au Bar des Ateliers.
Ce rituel a lieu depuis 20 ans environ 40 fois dans l'année (avec les pauses).
C'est un moment convivial qui débute à 18h.
L'AMAP « Les Saveurs du Pont 9 » distribue ses paniers de 18h à 19h.
Le Snack de Passages propose à manger de 19h à 21h30.
C'est un espace ouvert aux propositions et aux échanges de 19h30 à 22h30.
Le lieu ferme en général à 23h (exceptionnellement à 1h du matin).

Pour quoi ?

La Buvette est un moyen de rencontres et de visibilité pour les artistes et les acteur-ices culturel·les d'ici ou d'ailleurs. C'est un outil d'expérimentation publique de formes diverses : conférences, projections, vide-dressings, chorales, concerts, spectacles, performances, soirées dansantes... et beaucoup d'autres propositions hors des cadres.

Dans quel cadre ?

L'espace d'expérimentation est vivant, le calme y est relatif : nous conseillons de proposer des formes qui ne nécessitent ni silence absolu ni obscurité totale.
Les usager·ères venant pour des raisons variées, il est nécessaire d'y accéder librement : les propositions sont à prix libre (à l'entrée ou à la sortie) et sans mise en place de prévente. Ils permettent une participation aux frais de l'équipe organisatrice..
Une proposition en Buvette n'est en aucun cas une programmation de prestations, nous accueillons des équipes volontaires et autonomes : il n'y a pas de contrat de cession ou de prise en charge de rémunérations de l'équipe accueillie par les Ateliers du Vent.

Dans quelles conditions ?

Les Ateliers du Vent mettent gracieusement à disposition un « théâtre en ordre de marche » : les espaces et le matériel (mobilier, systèmes son et lumière). L'équipe accueillie est responsable du plateau artistique et technique : elle s'assure de pouvoir le mettre en œuvre et de le remettre en état de manière autonome, en prévoyant le soutien humain nécessaire. Les Ateliers du Vent prennent en charge un repas et deux boissons par personne pour l'équipe accueillie le soir de la buvette — au delà de 8 personnes, seules les boissons sont offertes (50 tickets boisson maximum — une cuisine peut-être mise à disposition).
Au moins deux personnes de l'équipe des Ateliers du Vent sont présentes pendant la soirée (régie et bar), elles sont responsables de l'association et référentes du lieu. D'autres membres du collectif prêtent mains fortes bénévolement. Le·la régisseur·euse des Ateliers du Vent accompagne la prise en main de l'outil et assure la sécurité des personnes et du bâtiment. Un relai de communication est assuré par Les Ateliers du Vent : site internet, lettres d'infos, réseaux sociaux, affiche et programme papier. Les recettes du bar reviennent intégralement aux Ateliers du Vent.

Validation ?

Constitué de bénévoles du collectif, le Comité Buvette agence le calendrier deux fois par an, en sélectionnant parmi les propositions reçues grâce à un formulaire en ligne. Il est attentif à la parité et à la diversité des propositions.

Déroutement ?

Un rendez-vous de préparation sur place a lieu au moins 6 semaines avant la soirée : production, régie, communication. En fonction des besoins validés ensemble, le·la régisseur·euse peut accueillir l'équipe dès 14h le jour-J pour l'installation.

≡ LES ATELIERS DU VENT ≡

59 rue Alexandre Duval • 35000 Rennes
02 99 27 75 56 • contact@lesateliersduvent.org
www.lesateliersduvent.org